

ICI L'AGGLO

Magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération Porte de l'Isère
n°17 • ÉTÉ 2013

l'agglo
cyclable

SOMMAIRE



EN BREF

ÉCHOS D'ICI

03 • Les élèves sur scène !

DE CI, DE LÀ

05 • Échos des communes

AGGLO DURABLE

06 • Dossier : la CAPI investit pour le vélo

10 • D'où vient l'eau de l'agglo ?

12 • Tri du verre : des efforts à poursuivre

ILS FONT L'AGGLO

14 • L'éclairage public

AGGLO VIVANTE

16 • Habiter mieux, le bilan

17 • Retour en images sur le CAPI Raid

18 • L'agenda estival : toutes les dates

20 • L'été dans les piscines et au golf

21 • RUBAN : infos pour la rentrée

22 • Les affiches des Abattoirs et du Théâtre du Vellein

24 • Les projets des structures Petite enfance

ILS VIVENT L'AGGLO

25 • Portraits

LIEU DE LÀ

26 • Le Centre d'endoscopie du Nord-Isère

AGGLO OUVERTE

27 • Les Journées européennes du Patrimoine

28 • Mobilisés pour l'éco-construction

30 • Les visites insolites du Grand Lyon

PAR ICI

32 • L'ambrosie, un nuisible à combattre

CAPI
L'AGGLO



ICI L'AGGLO
est une publication
éditée par la CAPI.

Numéro 17
été 2013


ISSN : 2104-5461

Communauté
d'Agglomération Porte de
l'Isère (CAPI)
17 av. du Bourg - BP 90952
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :
Alain Cottalorda
Directrice de la Rédaction :
Yasmina Hattabi
Iconographie :
Aurélie Fremion
Rédaction, création
graphique, mise en page :
www.ligneovale.fr

Impression : Fouquet-
Simonet, Bourgoin-Jallieu
Crédit photos : service
communication de la CAPI,
Christian Chevallier, X,
(autres mentions sur les
photos).
Photo de Une :
Christian Chevallier

Un coup d'accélérateur pour le vélo



Depuis quelques années, le rapport des gens à l'usage du vélo s'est très largement modifié : mode de déplacement à la fois souple et non polluant, il représente une véritable alternative à la voiture. La CAPI a décidé de s'engager pour créer les conditions d'une place plus significative encore pour le vélo dans le paysage de l'agglo.

Pouvoir se déplacer à vélo dans notre vallée urbaine ne doit pas être réservé aux plus persévérants ! Que l'on pédale pour ses loisirs ou pour aller au travail, amener ses enfants à l'école ou faire quelques courses, il n'est pas toujours facile de circuler. Le schéma directeur de la CAPI prévoit de créer 110 kilomètres de pistes cyclables d'ici 10 ans. Cet investissement important montre notre volonté de nous engager sur des projets durables et utiles à tous. C'est le dossier de ce numéro d'ici l'agglo.

Vous découvrirez aussi une enquête sur les zones de captage de l'eau potable, pour mieux comprendre d'où provient l'eau que l'on consomme et voir les efforts qui sont faits pour préserver sa qualité. Un deuxième sujet rappelle l'importance du tri du verre, où des efforts sont à faire par tous : collectivités et habitants. Si l'on traitait davantage, les économies seraient conséquentes y compris pour le portefeuille des particuliers.

Les autres sujets sont des marronniers, comme on dit dans la presse, avec des articles sur l'été à la CAPI et la préparation de la rentrée (inscriptions, abonnements de bus, etc) avec, en fin de magazine, des pages ouvertes sur les projets et réalisations à l'échelle du Pole métropolitain. La découverte des territoires voisins, l'organisation commune d'événements sont toujours enrichissants pour le mieux vivre ensemble...

Bonne lecture et bel été à tous !



Le Président de la CAPI,
Conseiller Général,
Maire de Bourgoin-Jallieu

EN BREF

390

C'est le nombre de places supplémentaires qu'offrira à terme aux usagers le parking relais provisoire de la gare de La Verpillière. Il permet de répondre aux problématiques de stationnement sur ce secteur très fréquenté.



INAUGURÉE

Jeudi 30 mai, la nouvelle station d'épuration de la CAPI a été inaugurée officiellement à Bourgoin-Jallieu. Elle remplace l'ancienne station, qui avait atteint ses limites en termes de volumes et ne répondait plus aux exigences réglementaires. Ce nouvel équipement pourra traiter les eaux usées d'un bassin de population correspondant à 120 000 personnes. Un investissement total de 37 millions d'euros, utile au développement de notre territoire.

Rien ne se perd...

La construction de la première chaufferie bois de la CAPI est en cours sur la ZA de la Cruzille à Villefontaine ; recyclant le bois issu de l'élagage des espaces verts publics pour le transformer en énergie, elle permettra de chauffer les locaux techniques de la CAPI. Vive les énergies propres !



Créer sa boîte... et son emploi

Dans le cadre de la programmation CUCS (Contrats urbains de cohésion, sociale) 2013, la société « A Deux & Plus Entreprendre » pilote des animations sur le thème : « Comment créer sa boîte, son emploi ». Voici les dates pour la rentrée 2013 :

- jeudi 19 septembre (17h30 – 20h30) à la mairie de Villefontaine
- jeudi 17 octobre (9 heures – 12 heures) à la mairie de L'Isle d'Abeau.

www.adeuxetplus.com

RÉUSSIE !

L'édition 2013 du CAPI Raid s'est déroulée le dimanche 2 juin dernier à Saint-Savin, et même si le soleil s'est un peu fait attendre, les sportifs de l'agglomération n'ont pas boudé leur plaisir. Les plus entraînés ont fait le raid de 50 ou de 20 kilomètres, tandis que les familles ont apprécié tous les stands découverte : escalade, canoë, tir à l'arc, athlétisme... Ils se sont régallés. Sport, plein air et bonne humeur sur tous les terrains. Merci l'agglomération ! (cf page 17)



Une belle course !

La 23^e édition du Rhône-Alpes Isère Tour s'est déroulée du 9 au 12 mai dernier, avec la victoire du Belge Nico Sijmens (Cofidis) à l'issue des 4 étapes. La première, qui ralliait Les Éparres à Bourgoin-Jallieu a été remportée par Nicolas Baldo, un Français. 108 coureurs se sont affrontés, certains s'entraînant pour le Tour de France comme Thomas Voeckler, qui a fait son grand retour sur les terres de l'agglomération !

Tous les résultats et plus de photos sur : www.capi-agglo.fr

ÉVÈNEMENT

La Biennale d'art contemporain 2013 se tiendra à Lyon du 12 septembre 2013 au 5 janvier 2014, avec pour signature « Entre temps... Brusquement, et ensuite ». Dans le cadre du Pôle Métropolitain, elle sera relayée par la CAPI avec des événements locaux.

UNE FUTURE CARTE ORANGE

À compter du 1^{er} septembre est mise en place une tarification harmonisée pour les 4 agglomérations du Pôle Métropolitain (CAPI, Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole et ViennAgglo). Le support de cette nouvelle tarification est la carte OÛRA !, carte de transport commune aux cinq réseaux de transports (réseaux TER, TCL, STAS, RUBAN et L'VA). L'objectif est d'avoir un titre de transport commun, qui facilite la vie des voyageurs. Plus d'infos dans le prochain numéro d'Ici l'agglomération.



Consigne vélo en gare

Installée à L'Isle d'Abeau par la Région et la SNCF en février, cette consigne est un local fermé et abrité où sont aménagées 48 places d'entreposage de vélos dans un espace sécurisé. Le service TER + Vélo propose aux clients en possession d'une carte OÛRA! de s'inscrire pour réserver une place.



Toutes les infos sur : www.ter-velo-rhonealpes.com

Parking de covoiturage



Il se situe au stade de la prairie à Villefontaine, signalé par un totem rose et sécurisé par des travaux d'éclairage public. Ce parking est desservi par les lignes transisère 1920 (BJ<>Lyon) et 1930 (IDA<>Lyon), offrant une solution de stationnement intéressante dans un quartier déjà encombré.

ÉCHOS
D'ICI

3



DANSEZ !*



* Début juin, les enfants ayant bénéficié du PLEA (Plan local d'éducation artistique) sont montés sur scène au Théâtre du Vellein !





DES MILLIERS DE LIVRES ET 10 BOUGIES

La médiathèque CAPI de Bourgoin-Jallieu a fêté ses 10 ans en juin dernier, avec un programme d'animations rythmé. Sa gestion est assurée par la CAPI depuis 2007, formant avec les 9 autres bibliothèques un réseau intercommunal : carte unique d'abonnement et thématiques communes.

Faire des économies

Le défi Familles à Énergie Positive s'est clôturé le 7 juin, avec une grande soirée ouverte à tous. Pour cette édition 2012-2013, 4 850 foyers se sont inscrits, au niveau national, pour tenter de relever le défi. Sur le territoire du PCET (Plan climat énergie territorial), nous avons compté plus de 210 participants, répartis en 7 équipes, sur 70 foyers. Bilan : 138 000 kWh ont été économisés (soit la consommation d'électricité de 51 logements), et 22 tonnes de CO₂ ont été évitées (soit les émissions de 7 300 litres de fuel). Bravo les familles et restons tous mobilisés !

Le CSBJ a réussi !

Le CSBJ remonte en Pro D2 à la rentrée prochaine, au terme d'une saison haletante. C'est tout un territoire qui se réjouit de ce succès, le ballon ovale assurant son rayonnement par-delà les frontières nord-iséroises. Le CSBJ se veut aussi la locomotive de tous les clubs locaux, avec une politique de formation très intéressante. On en reparlera...



© Bernard Pothet / communication du CSBJ

Service assuré

Les abonnés de la Médiathèque CAPI de Ruy-Montceau, qui est fermée depuis juillet 2012, ont reçu un courrier les informant d'un service minimum de prêt en attendant la ré-ouverture (début 2014). Le mercredi, la salle voutée de la Salière (en face de la mairie) sera ouverte de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures. Évidemment, ils peuvent continuer d'emprunter dans les autres médiathèques du réseau CAPI.



« Mon fils cherche un logement étudiant pour le mois d'octobre, où puis-je me renseigner ? Merci. »

Madame Foly, Maubec

Rendez-vous sur le site de la CAPI, vous y trouverez toutes les infos nécessaires (adresses, contacts, etc.) avec une rubrique spécifique sur le logement étudiant.

www.capi-agglo.fr/Vivre/Habitat-Logement/Se-loger/Le-logement-Etudiant

EN
BREF



LA MARCHÉ EST OUVERTE !

La Rando pour tous se déroulera le 25 septembre au départ du Parc du Vellein à Villefontaine. Une journée conviviale à apprécier en famille ou entre amis. Très accessible et pensé en fonction des personnes handicapées, le parcours s'adapte à tous les publics. Vous pourrez notamment découvrir l'étang de Fallavier et celui de Vaugelas, ainsi que les nombreuses animations prévues !

3 départs : à 10 h 30, à 11 heures, à 11 h 30.

2 euros par personne.

Inscription sur place ou dans les établissements spécialisés.

Rendez-vous sur le parking du Théâtre du Vellein



UNE SECONDE VIE

En avril, la CAPI a vendu aux enchères ses équipements anciens sur le site de courtage Agorastore ; une démarche éco-citoyenne qui permet de donner une seconde vie à du matériel inutilisé (mobilier et bus) et de procurer des recettes pour la collectivité (environ 40 000 euros). Une deuxième vente est programmée pour septembre 2013.

Pour en savoir plus : www.capi-agglo.fr

RDV le 28 septembre...

... à la Halle Grenette (rue piétonne à Bourgoin-Jallieu) pour le 1^{er} salon du co-développement d'activités en Nord-Isère. Conférences, marché artisanal, ateliers de développement personnel, services aux entreprises ; venez découvrir des professionnels passionnés ! Entrée libre, de 10 heures à 19 heures.

Infos sur : adeuxetplus.com

Les seniors et les TIC

La CAPI, dont l'une des compétences est le service à la population, a mesuré l'enjeu que représentait l'accès des seniors aux nouvelles technologies. C'est pourquoi une formation est dispensée à l'@robase et au Centre ressource Multimédi@, co-financée par l'agglo. Ce projet a une véritable utilité sociale et crée du lien entre les seniors. Inscriptions en septembre.

Plus d'infos sur : www.crm-bourgoin-jallieu.fr et www.st-quentin-fallavier.fr/131-l-arobase.htm



DE CI
DE LÀ

rayonnante !

Maubec vous invite à venir fêter l'été le 7 juillet. Saint-Agnin, Bion et Succieu seront de la partie pour enflammer les jeux intervillages. Le repas qui suivra ne manquera pas non plus de chaleur avec sa paella géante et tout se finira en beauté avec un feu d'artifice. Dès 14 h 30, entrée gratuite. Renseignements au 06 76 93 25 73.

Le dimanche 18 août aura lieu la traditionnelle expovente de chiens organisée par l'ACCA de Maubec. Renseignements au 04 74 93 15 84.



Maubec

Sérézin-de-la-Tour

Saint Alban de Roche

les Estivales !

Elles sont gratuites et se déroulent du 5 juillet au 2 août au Parc Saint-Hubert et dans les quartiers de l'Isle d'Abeau. Concerts, spectacles, animations, jeux gonflables et cinéma en plein air sur le thème : « Escales vers les 5 continents » :

5 juillet : quartier du Triforium : l'Afrique

12 juillet : quartier St Hubert : l'Amérique latine

19 juillet : quartier les 3 Vallons : l'Europe

26 juillet : quartier Fondbonnière : l'Océanie

2 août : quartier Coteau de chasse : l'Asie

Plus d'infos sur le site internet de la ville www.mairie-ida.fr



toiles étoiles

En juillet, le ciné prend ses quartiers à Villefontaine ! 5 séances sont proposées : « Oliver Twist » le 10 juillet à partir de 21 h 30 dans le quartier de Servenoble, « 30 degré couleur » le 19 juillet à partir de 21 h 30 dans le quartier des Fougères, « Zarafa la petite girafe » le 20 juillet à 21 h 30 dans le quartier de Saint-Bonnet, « Tintin et le secret de la licorne » le 2 août à partir de 21 h 30 dans le quartier du Mas de la Raz, « L'âge de glace 4 » le 6 août à partir de 21 h 30 à la Maison Pour Tous des Roches.

Renseignements au 04 74 96 00 00 ou mqf@mairie-villefontaine.fr



l'Isle d'Abeau

Les Éparres

Badinières

Villefontaine

Domarin

Meyrié

Saint-Savin

Satolas-et-Bonce

Succieu

Nivolas-Vermelle

Four

Crachier

Ruy-Montceau

Bourgoin-Jallieu

La Verpillière

Vaulx-Milieu

Éclose

force paysanne

C'est l'occasion de montrer ses muscles et surtout sa bonne humeur ! Le club de rugby de Succieu organise le Challenge de la force paysanne le 28 juillet : concours de botteur, challenge Nord-Isère de la charrette, olympiades de la force paysanne. Un grand classique de l'été, auquel sont conviés tous les voisins de Succieu (les communes de Badinières, Maubec, Saint-Savin participent à chaque édition). Le soir, le traditionnel bal en plein air ponctue une grande journée sportive !

Entrée gratuite.
Renseignement par mail rugby@succieu.com ou par téléphone 06 83 35 56 60.



bénévoles, rendez-vous !

Venez à la rencontre de ceux qui se mobilisent pour vous toute l'année ! Le samedi 7 septembre aura lieu le forum des associations de Four.

Renseignements au 04 74 92 70 80



bourgoin d'antan

Les curieux seront comblés par la visite commentée du vieux Bourgoin. Pendant 2 h 30 vous parcourrez l'histoire de la ville des temps reculés des Allobroges, Romains et Burgondes, en passant par le XVII^e siècle et la révolution, jusqu'à l'essor de l'industrie. De quoi devenir le plus incollables des Berjalliens ! (tarif 5 €/personne)

Dimanche 30 juin à 9 h 30, samedi 13 juillet à 14 h 30. Renseignements et inscriptions à l'office du tourisme (04 74 93 47 50).





Pratique, écologique, économique, silencieux... Le vélo est un mode de transport aux nombreux atouts, offrant pour les déplacements quotidiens une alternative à la voiture. Seule ou couplée à d'autres modes de transport, la pratique du vélo doit se développer. La CAPI l'a bien compris et s'investit depuis 3 ans dans la définition d'une politique cyclable avec un schéma directeur vélo très ambitieux, désormais concret.

Le vélo sur la bonne voie

C'est un chiffre national : aujourd'hui seuls 3 % des trajets quotidiens sont effectués à vélo alors que les trajets de moins de 3 km (domaine de pertinence du vélo) représentent plus de la moitié de nos déplacements quotidiens.

L'objectif sur notre territoire ? 110 km de pistes cyclables sur 10 ans. Pour ce projet lancé en septembre 2010, la CAPI a déployé des moyens importants avec le recrutement d'un poste spécifique (cf. encadré) et un investissement de 1 mil-

lion d'euros par an, soit 10 euros par habitant. « La CAPI n'a pas hésité à investir, le schéma directeur vélo a été approuvé à l'unanimité par les élus, il faut le souligner dans un contexte budgétaire difficile pour les collectivités. » commente le Vice-président de la CAPI. « Cette volonté politique est positive, nous voyons les choses bouger sur le terrain », relève Roland Borghi, de la commission Vélo de l'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement).

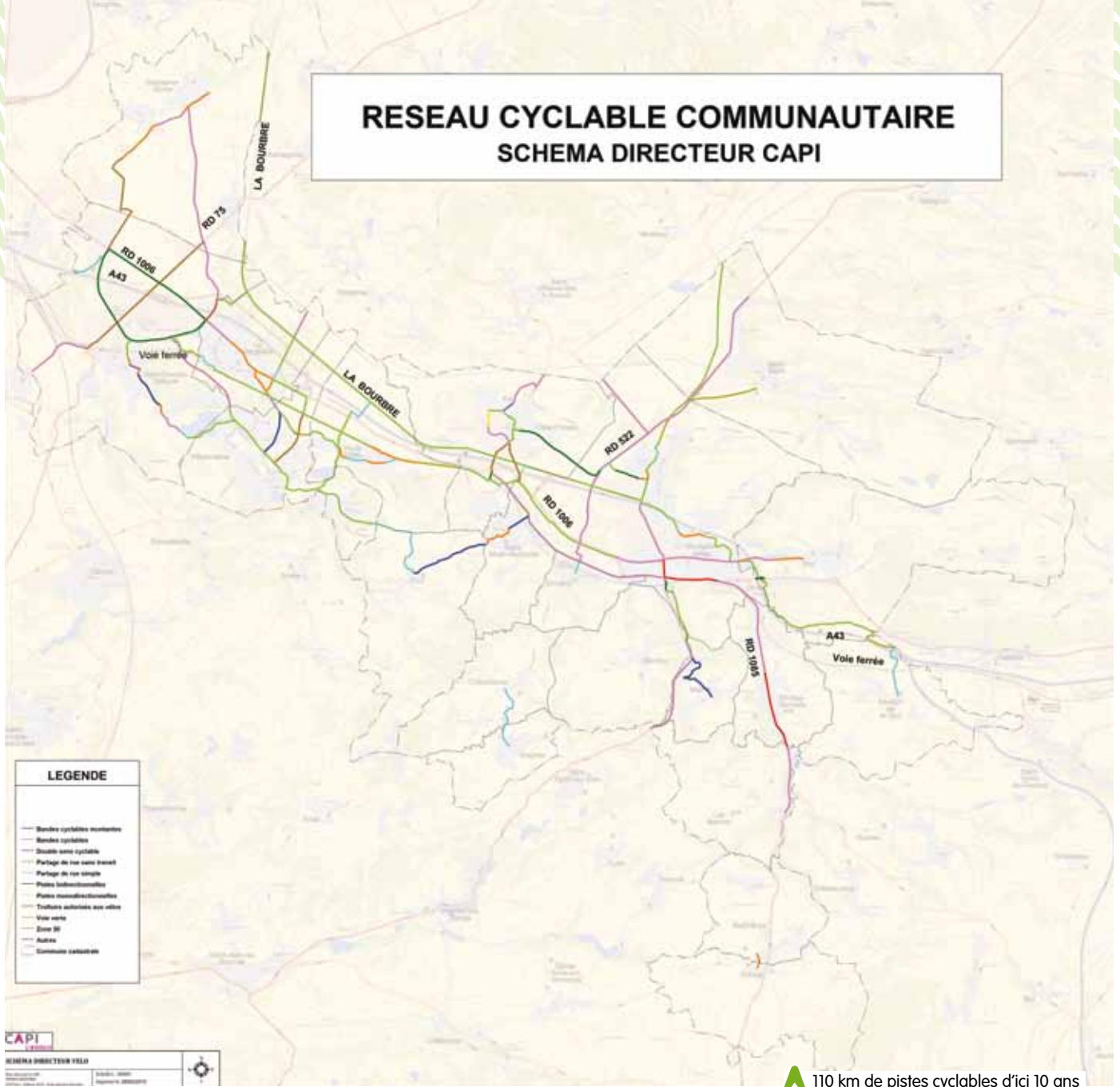
▶ ELLE EN CONNAIT UN RAYON !

Josiane Peyronnet est la chargée d'opération vélo de la CAPI, son poste a été créé en juin 2012. Elle a trois missions principales : piloter le groupe d'experts techniques vélo, suivre la réalisation des itinéraires cyclables et élaborer le guide des aménagements cyclables.

« Mon rôle est de veiller à la mise en place opérationnelle des projets engagés. La phase de réalisation commence cette année, après un long travail d'études et de réflexion. Il fallait être à l'écoute de chacun (usagers, associations, Conseil général, services techniques des communes...) pour trouver des solutions réalistes. De plus, le tracé du parcours sillonnant tout le territoire, il faut assurer la fluidité de l'axe cyclable en travaillant avec les communes. Notre fil conducteur, réaliser les 110 km de pistes cyclables en offrant un circuit sécurisé, fonctionnel et agréable aux usagers. »



RESEAU CYCLABLE COMMUNAUTAIRE SCHEMA DIRECTEUR CAPI



110 km de pistes cyclables d'ici 10 ans

PROJET DURABLE

Aménager des pistes cyclables supplémentaires est une nécessité. « 110 km, ce n'est pas rien, c'est comme si on pouvait aller en vélo de la Tour du Pin à Lyon aller-retour ! », observe Josiane Peyronnet, chargée d'opérations Vélo à la CAPI (cf. encadré). Si le tracé est clair sur le papier, le projet est néanmoins complexe car il faut assurer une continuité dans un parcours truffé de routes fréquentées, de ronds-points, ... « La continuité est le point épineux des aménagements cyclables, il faut réaliser toutes les jonctions or les routes sont gérées par les communes ou l'agglomération ou encore le département ! », renchérit Guy Valentin de l'APIE. Pour autant, il faut avancer. « Le projet dessiné par la CAPI va fournir aux cyclistes de meilleures conditions de confort et de sécurité, insiste le Vice-président de la CAPI. Il va aussi développer l'usage du vélo et donc illustre notre volonté de fluidifier la circulation et de réduire les pollutions. »

LA CAPI DONNE L'EXEMPLE !

Depuis 2 ans, dans le cadre de son Plan de Déplacement d'Administration, la CAPI a fait l'acquisition de 32 VAE (vélo à assistance électrique) pour ses agents. Ils en profitent moyennant la modique somme de 5 euros par mois. « L'essayer c'est l'adopter ! assure Fabien Ceretta, technicien à la direction des Transports de la CAPI. L'assistance au pédalage est très précieuse, on peut rouler à 25 km/h sans forcer. Après une journée de travail, c'est un moment de détente et d'air frais que j'apprécie beaucoup. En plus, le vélo est pratique à recharger, il suffit de le brancher sur une prise secteur classique, en 5 heures c'est fait. » D'ailleurs la CAPI va installer sur ses sites des équipements de stationnement sécurisés avec possibilité de rechargement.



AGGLO DURABLE

Pour la France, les experts évaluent à 5,6 milliards d'euros par an l'économie en termes de dépenses générales de santé engendrée par l'usage actuel du vélo (environ 3 % des déplacements quotidiens). Elle serait de 10 milliards d'euros si la pratique du vélo atteignait 10 %.

UN PROJET SOLIDAIRE... ET BIENTÔT SOCIAL

« Si je répare votre vélo, vous roulez un jour. Si je vous apprends à le faire, vous roulez toujours ! » déclare Roland Borghi, de l'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement). Telle est l'idée de l'atelier vélo que l'association souhaiterait créer à proximité d'une gare de l'agglo. L'APIE a déjà un stand mobile de contrôle vélo pour prodiguer des conseils simples (régler le frein, changer la chambre à air...) qui permettent aux usagers de réaliser une maintenance simple ou de s'adresser aux professionnels du cycle. En plus de l'atelier-vélo fixe, l'APIE a également le projet de créer une vélo-école, activités qui pourraient engendrer une création d'emploi à terme. « L'expérience des ateliers vélos associatifs en France prouve qu'ils sont un maillon efficace pour le développement de la pratique du vélo au quotidien », note Guy Valentin de l'APIE. Sans compter qu'on peut apprendre à faire du vélo à tout âge !

Sur ces projets, envoyez vos idées par mail : osez-l-velo@api-asso.net



LE VÉLO À CHAQUE TOURNANT

Un groupe technique consultatif vélo a été créé en février 2013. Les cyclistes ne sont plus en queue de peloton, chaque projet de voirie est désormais pensé en fonction de leurs besoins. « À chaque projet d'aménagement, on réfléchit aussi à l'impact sur le vélo, explique Béatrice Brunet-Lecomte, technicienne à la direction des Transports et déplacements de la CAPI. C'est important d'avoir une vision partagée sur les usages, tous les acteurs : élus, techniciens, usagers... commencent à se forger une culture commune. » Les communes sont des partenaires essentiels, que la CAPI accompagne financièrement sur leurs propres démarches d'aménagements cyclables (budget dédié de 100 000 euros par an). La CAPI travaille sur l'élaboration d'un guide des aménagements cyclables communautaire. « Il permettra à tous les intervenants de réaliser des aménagements cyclables homogènes et cohérents sur tout le territoire de la CAPI afin de sécuriser la circulation des cyclistes », détaille Patrick Bianciotto, Directeur des infrastructures CAPI.

L'ALLIANCE TRANSPORTS COLLECTIFS – VÉLO

Aux Pays-Bas, près de 40 % des usagers des trains régionaux viennent à vélo à la gare où ils déposent leur vélo, et 15 % prennent un vélo en gare d'arrivée. Ce taux est de 1 % à 3 % en France, mais en nette augmentation dans les territoires où des moyens ont été mis en place. Ici, le Conseil régional a mis en place des consignes vélo dans les gares de Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau et La Verpillière. La CAPI installe des arceaux pour stationner les vélos à proximité des arrêts de bus. Un Berjallien peut aller travailler à Saint-Quentin-Fallavier en couplant vélo et TER, un habitant de Ruy-Montceau peut rejoindre le Médipôle en couplant vélo et bus. « La coordination entre les modes de transport fait partie des travaux engagés, affirme le Vice-président de la CAPI. L'idée est de faciliter le trajet de ceux qui font l'effort de ne pas utiliser leur voiture ! »

La Fédération des cyclistes européens a calculé que si chaque européen pédalait comme les Danois, à savoir 2,6 km par jour, le vélo permettrait de réduire de 15 % les émissions de CO₂ dans les transports.

40 % des français pratiquent régulièrement le vélo, mais surtout dans une pratique pour les loisirs et le tourisme.

(source : « PLAN NATIONAL VÉLO », Janvier 2012 remis à M. Thierry Mariani, Ministre chargé des Transports)

Des réalisations concrètes

De nombreuses actions d'aménagement ont été engagées depuis fin 2012.

UNE VOIE VERTE

Une étude de faisabilité a été lancée en février dernier pour la réalisation d'une voie verte le long de la Bourbre. Traversant le territoire de la CAPI d'Est en Ouest, c'est l'un des axes structurant du schéma directeur vélo, avec 27 km de linéaire. L'étude, dont les résultats sont attendus pour l'automne 2013, intégrera les enjeux environnementaux du site.



POUR «GARER» SON VÉLO

Une question courante lorsque l'on se déplace en vélo : où le laisser le temps de vaquer à ses occupations ? Pour faciliter le stationnement, la CAPI a posé, en 2012, 67 arceaux (sur 17 sites, médiathèques, piscines, etc) et projette une centaine d'autres en 2013. L'arceau diminue le risque de vol en englobant non seulement la roue mais aussi le cadre.



UNE AIDE POUR S'ÉQUIPER

La CAPI va prochainement délibérer pour permettre aux habitants de l'agglomération de bénéficier d'une subvention pour l'acquisition d'un VAE (vélo à assistance électrique) neuf, à hauteur de 25 % du prix d'achat et dans la limite de 250 €. C'est une enveloppe globale de 30 000 € par an qui serait débloquée, pour aider les citoyens à s'équiper. Équipé d'un moteur, ce vélo permet d'adopter une allure rapide sans effort. Non polluant, pratique et facile à recharger, le VAE est un mode de transport très intéressant !

UNE CARTOGRAPHIE DES PARCOURS

Une cartographie des itinéraires cyclables conseillés va être éditée. Chacun trouvera un parcours adapté à son usage : déplacements quotidiens pour se rendre au travail ou faire une course, promenade, pratique sportive...

DES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

Vous pouvez maintenant rouler en toute sécurité grâce aux nouvelles bandes cyclables sur l'avenue Tixier (à Bourgoin-Jallieu) en direction de Ruy-Montceau ou encore aux connexions réalisées perpendiculairement au Boulevard des 3 Vallons dans le secteur Champoulant à L'Isle d'Abeau. De nombreux aménagements ont également été mis en place par le Conseil général de l'Isère (notamment sur la RD 522 et la RD 1006). Des travaux d'aménagements cyclables sont prévus en 2013 sur cinq nouvelles zones :

- le long de la voie ferrée sur L'Isle d'Abeau et Vaulx-Milieu,
- au droit du giratoire de l'Oiselet sur la RD 1006 à Bourgoin-Jallieu,
- le long de la RD 54b à Ruy-Montceau
- le long de la RD 208 à L'Isle d'Abeau
- et enfin le long du boulevard de l'Arbonnas à L'Isle d'Abeau.



➤ La page vélo du site internet CAPI va être remise à jour et les documents produits seront téléchargeables (plan actions schéma directeur vélo, cartographie...)



L'eau de l'agglo

Entre la goutte qui tombe du ciel et l'eau du robinet, que se passe-t-il ? Découvrez comment cette ressource naturelle si précieuse est captée et protégée sur notre territoire.

28 captages pour la CAPI (20 sources naturelles et 8 forages dans des nappes phréatiques)

+ de 8 millions de mètres cubes prélevés tous les ans

L'eau du robinet consommée par les habitants de l'agglo provient des sources naturelles ou des nappes phréatiques locales. «La collectivité publique doit à la fois assurer sa quantité et sa qualité, c'est-à-dire un volume suffisant pour alimenter tous les foyers et une eau conforme», explique le Vice-président de la CAPI. Chaque année, ce sont un peu plus de 8 millions de mètres cube d'eau qui sont prélevés sur le territoire. Ensuite, cette eau fait l'objet d'une simple chloration avant sa mise en distribution, sauf pour la commune de Sérézin de la Tour qui a une unité de déferrisation.

AGIR À LA SOURCE ET PROTÉGER

Que l'eau arrive généreusement au robinet paraît une évidence ! Mais cette richesse naturelle est précieuse et s'apparente à une véritable responsabilité

pour le service public. «Nous mettons en œuvre des moyens pour préserver et protéger cette ressource», indique Patrick Moulène, directeur général des services techniques de la CAPI. Plus de 80 % de l'eau de l'agglo provient de deux captages : le forage de La Ronta sur la commune de Satolas-et-Bonce à l'ouest et le forage du Vernay sur la commune de Ruy-Montceau à l'est. Au total, l'agglo compte 28 captages dont 20 sources naturelles.

Si la qualité de l'eau de l'agglo est conforme aux normes en vigueur (un taux de conformité de 97,7 % pour les analyses microbiologiques et de 94,3 % pour les analyses physico-chimiques), il est nécessaire de prendre des mesures pour protéger les zones de captage des pollutions éventuelles. Un des moyens consiste à installer des périmètres de protection. «Ce sont des surfaces réglementées dans lesquelles certaines activi-

➤ D'OÙ VIENT L'EAU DU ROBINET ?

Il faut savoir que l'eau du robinet vient de la nappe phréatique, puis de sources captées (contrairement à une croyance courante, si elle finit bien son cycle après utilisation dans les stations d'épuration, elle n'en revient pas pour être consommée !). Deux types de zones de captage alimentent la CAPI : des sources naturelles, et des nappes phréatiques souterraines venant en complément. L'eau captée dans les sources naturelles s'écoule, par simple gravité, dans un réservoir qui sert de tampon entre entrée et sortie de l'eau et permet de réguler son niveau. Et c'est seulement si ce niveau est trop bas à un moment de la journée que de l'eau est pompée par forage dans une nappe phréatique et ramenée pour remplir le réservoir. Après ce passage en réservoir, arrive l'étape du traitement au chlore (ou aux UV dans certaines communes) qui permet d'éliminer les bactéries et de rendre l'eau propre à la consommation.



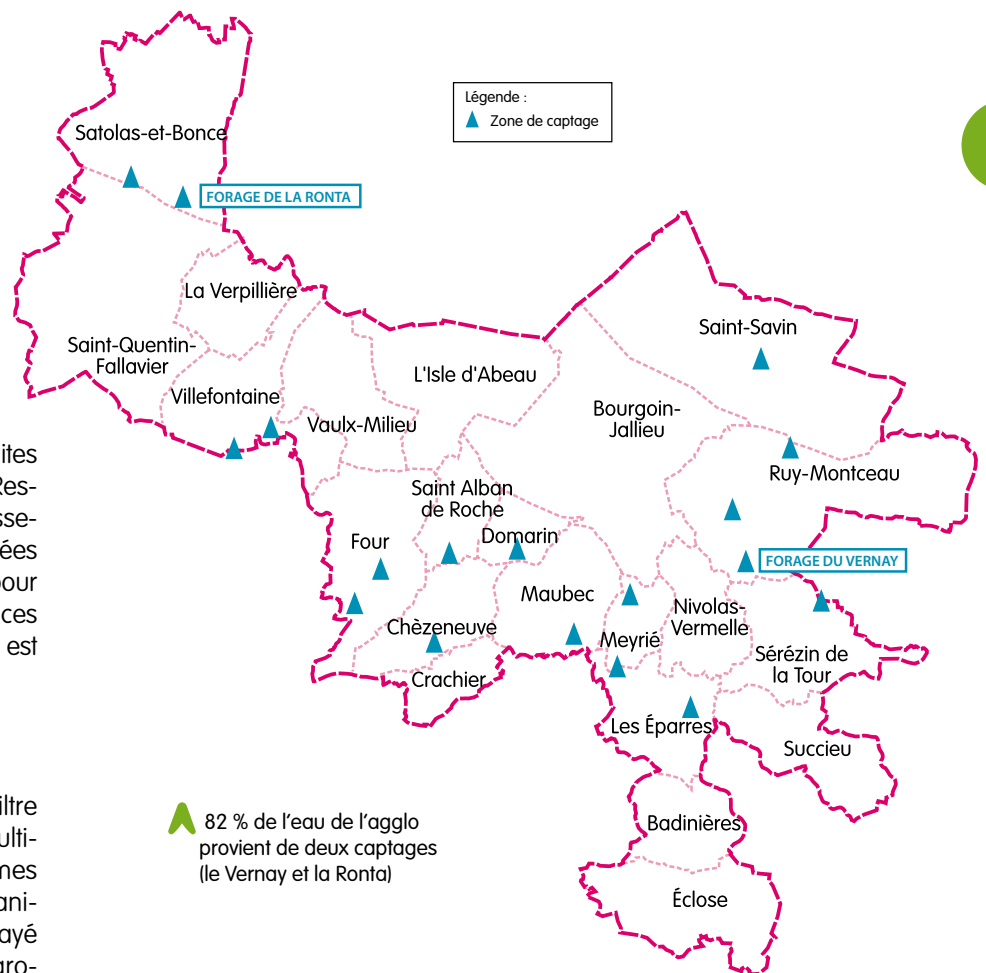
▲ Les zones de captage et de pompage de la CAPI

tés polluantes et les constructions sont interdites ou limitées, précise Alexandre Manzanilla, Responsable du service eau potable et assainissement. 50 % des ressources sont déjà protégées et la CAPI a relancé la démarche en 2011 pour l'étendre au maximum. On peut apercevoir ces zones grillagées en pleine nature, où l'accès est interdit.

DES CULTIVATEURS ENGAGÉS

Une partie de l'eau qui ruisselle ou qui s'infiltre dans les nappes transite par des champs cultivés. L'Agence de l'eau finance des programmes visant à réduire l'emploi de produits phytosanitaires* par les agriculteurs. « Nous avons relayé sur la CAPI ce dispositif de mesures dites agro-environnementales, indique Mathieu Laveau, responsable du service Environnement agriculture de la CAPI. Dans le cadre de l'opération Terre et eau pilotée par la Chambre d'agriculture, nous l'avons proposé à des cultivateurs exploitant des terres proches des zones de captage. » Sur une période de 5 ans, ils s'engagent à réduire d'au moins 20 % leur utilisation de produits phytosanitaires en échange d'une compensation financière.

25 agriculteurs se sont inscrits sur le premier dispositif (2007-2011), d'autres sont en cours (cf. encadré ci-dessous). « Ils sont sensibles à la protection de la qualité de l'eau, a constaté Meriem Kadiri, animatrice du dispositif à la Chambre d'agriculture. Malgré un cahier des charges assez lourd, des agriculteurs se sont engagés sachant qu'en plus, certains héritaient de pollutions historiques dont ils n'étaient pas responsables... » Leur implication est donc tout à fait louable. « Nous avons acheté une dés herbineuse, qui permet d'obtenir des rendements et une efficacité sur mauvaises herbes équivalents au désherbage chimique tout en réduisant la part



de produits phytosanitaires, témoigne Christian Loup, du GAEC du Terron. Nous l'avons utilisée sur 12 hectares vers la zone de captage des Trappes. Nous avons aussi laissé des prairies et semé de la luzerne, qui fournit du fourrage pour les animaux et ne nécessite pas de désherbants. »

Thierry Perrin, agriculteur sur le captage de Chèzeneuve, s'est également engagé sans hésiter. « Nous avons baissé les dosages de désherbants sur 25 hectares proches du captage, ce qui diminue le rendement des parcelles mais il est important de protéger la ressource en eau. Les aides financières permettent aussi de compenser les pertes. »

Mais les agriculteurs ne sont pas les seuls à agir pour la qualité de l'eau. Les collectivités s'y emploient, telle la CAPI qui s'est engagée à réduire son utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces verts et les voiries. Mais quand on sait que la concentration de pesticides dans nos jardins est souvent plus élevée que dans les champs cultivés, nous devons aussi comprendre que nous sommes tous concernés !

33 réservoirs soit 30 000 m³ de capacité de stock

7 000 m³ pour le réservoir le plus important, celui de Bourgoin-Jallieu



*Des produits de la famille des pesticides utilisés afin de prévenir ou traiter les maladies et lutter contre les nuisibles

BILAN DES ACTIONS AGRICOLES ENGAGÉES

- 25 agriculteurs sur 216 hectares
- 34 % de remise en herbe, 20 % de limitation de fertilisants, 45 % de réduction d'herbicides
- engagements sur 5 ans
- indemnisation : 26 500 euros par an par l'Agence de l'eau
- la CAPI participe financièrement à l'animation du dispositif (5 300 euros par an).



Se (re)mettre au verre

Un constat préoccupant, le tri du verre s'essouffle. Ce geste de recyclage existe depuis les années 1970 mais les tonnages collectés sont insuffisants. Cette situation a des conséquences financières et environnementales que l'on pourrait infléchir en faisant quelques efforts.

***SITOM** : Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères. Il traite les déchets ménagers de 222 communes dont celles de la CAPI. Ils sont traités par le Centre de valorisation énergétique de Bourgoin-Jallieu.

***SMND** : Syndicat Mixte Nord-Dauphiné. Il assure la collecte et le traitement des déchets ménagers sur un territoire de 69 communes, dont celles de la CAPI.

***mâchefer** : c'est le résidu solide de la combustion des déchets dans les usines d'incinération.

En moyenne, chaque habitant trie 27 kg de verre par an, alors qu'il en consomme 45. «Il y a encore trop de verre dans les poubelles !», constate le Vice-président du SITOM*. Cela entraîne des conséquences importantes : des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères plus élevés, des résidus d'incinération plus volumineux, sans compter les risques de coupure pour les agents de collecte. «Le verre n'a rien à faire dans l'incinérateur des ordures ménagères car il ne brûle pas, explique Jean-Luc Bourdin, directeur du SITOM. Le volume de résidus issus de la combustion, ce qu'on appelle le mâchefer, est trop important et difficile à valoriser.»

DES CONSIGNES MAL CONNUES

«Parce qu'il existe depuis 40 ans, le tri du verre est entré dans les habitudes mais nous sommes devenus un petit peu paresseux, note le Vice-président de la CAPI. Nous trouvons des prétextes, par exemple si le conteneur est jugé trop éloigné, nous ne faisons pas l'effort d'aller y déposer nos bouteilles.» En cause aussi, des idées reçues. Les gens croient que seules les bouteilles sont recyclables et

oublent les petits contenants comme les pots de confiture ou de moutarde. Or, il suffit d'enlever leur couvercle et de les déposer dans les conteneurs (inutile de les laver, une dépense énergétique superflue !).

Agir. Tel est le mot d'ordre du SITOM Nord-Isère, du SMND* et de la CAPI. L'objectif est d'améliorer le tri du verre en sensibilisant les habitants à ce geste simple : il faudrait que chacun trie 6 kg de verre supplémentaire par an. «Quand on y réfléchit, ce sont quelques bouteilles en plus, l'effort n'est pas démesuré, commente le Vice-président de la CAPI. Si les objectifs sont atteints, le volume de mâchefers* pourrait baisser de 10 % et les économies se chiffrer à 500 000 euros par an, c'est loin d'être anecdotique !» Informer les habitants et les sensibiliser à cette action, rappeler les consignes et les bons gestes, densifier le réseau de conteneurs en verre, telles sont les actions de ce Plan Verre. «Nous ferons un premier bilan en septembre, en pesant les volumes en entrée de l'incinérateur et en mesurant la proportion de verre dans le mâchefer», précise Jean-Luc Bourdin. Ce seront des premiers indicateurs de l'impact de cette campagne, une chose est sûre, il faut continuer à trier !



Et vous, connaissez-vous les bons gestes ?

Où déposer le verre ?

Dans des conteneurs à verre.
Chaque commune en est équipée et il suffit de se renseigner auprès de la mairie pour trouver leurs emplacements ou de consulter le site internet www.smnd.fr, dans la rubrique « ma commune ».



*sans couvercle ni bouchon



AMPOULES



VERRES POUR BOIRE



VASES EN VERRE



VITRES, MIROIRS



PLATS EN VERRE

LES GESTES MAGIQUES

Abracadabri ! Une campagne de sensibilisation a été lancée lors de la semaine du développement durable en avril dernier. Elle s'appuie sur la fameuse phrase de Lavoisier « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », particulièrement opportune pour parler du verre qui se recycle à l'infini. La communication vise à mobiliser le grand public grâce à divers supports imprimés et diffusés sur les sites internet. Les ambassadeurs du tri, qui interviennent toute l'année dans les écoles, insisteront sur cette sensibilisation au tri du verre. Le succès de la campagne repose sur l'implication des habitants et de leurs communes. Chacun à son échelle peut faire quelques efforts pour améliorer la situation.



Le SMND* assure la collecte des déchets ménagers auprès de 190 000 habitants, dont ceux de la CAPI

500 points d'apport volontaires

Le tonnage de verre recyclé en 2011 équivaut à 23 kg / habitant / an

L'objectif du Plan Verre vise à atteindre 33 kg, soit 6 supplémentaires.

ILS FONT L'AGGLO

L'éclairage public de la CAPI

- 17 000 points lumineux d'éclairage public
- 52 carrefours à feux tricolores
- 13 agents dans ce service
- 2 centres techniques (Nivolas-Vermelle et Villefontaine)
- 300 luminaires remplacés en 2012
- 1 820 interventions de maintenance éclairage public en 2012
- 7 nacelles de 15 à 17 m
- + de 1 800 interventions par an



Intervention sur un lampadaire Juché sur sa nacelle, le technicien entretient le luminaire. Changement de la lampe, resserrage, nettoyage du réflecteur, l'opération durera environ un quart d'heure. Le technicien placé au bas du mât vérifie le boîtier de connexion et s'assure de la sécurité de son coéquipier. En effet, lors de l'utilisation d'une nacelle, les conditions réglementaires imposent la présence de deux agents, celui qui reste au sol étant chargé de gérer la circulation et se tenant prêt à intervenir en cas de panne ou de malaise.

Toute la lumière sur le service éclairage public

C'est un travail de l'ombre, qui consiste à gérer les points lumineux de l'agglo : lampadaires publics et feux tricolores. Le service éclairage public de la CAPI prend soin des 17 000 points lumineux et 52 feux des 22 communes du territoire, dans un souci de précision et d'efficacité. Maintenance, entretien, réparation, l'équipe est en intervention constante pour garantir un éclairage de qualité et veiller à la sécurité des usagers. Quelques éclaircissements sur leur métier.



Nos agents sont dehors par tous les temps, intervenant jusqu'à 17 mètres de hauteur pour travailler sur les lampadaires, contrôlant et réparant les feux tricolores. Ce travail au quotidien, essentiel mais invisible aux yeux des habitants, démontre l'efficacité de notre équipe. Quand tout marche, c'est que nous avons bien travaillé ! » souligne Joseph Nivard, Responsable du service éclairage public. Il ajoute que diverses actions pour limiter l'impact environnemental ont été mises en place. « Les feux tricolores sont passés à un éclairage LED, qui a une durée de vie plus longue. Et la tournée de contrôle hebdomadaire se fait à 5 heures du matin, lorsqu'il fait encore sombre, ce qui évite de rallumer inutilement les lumières en journée pour repérer les postes d'éclairage public disjoints et les lampes hors service. Nous prêtons également attention à ce que la lumière soit projetée uniquement vers le sol pour éviter le gaspillage d'énergie et la pollution lumineuse.



Une équipe à la hauteur !



Intervention sur un feu tricolore Le technicien assure la maintenance du feu tricolore (vérification, nettoyage,...). Les équipes interviennent dans les cas d'accident, de vandalisme et de dépannage. Le dysfonctionnement d'un feu pouvant causer des accidents, les délais d'intervention sont souvent très courts. « Et afin d'assurer un service et une sécurité permanente aux usagers, nos équipes sont d'astreinte le week-end et les jours fériés. »



Intervention sur une armoire pilotant les feux tricolores Chaque intervention est très technique. Tous les agents ont une formation d'électricien, complétée par une habilitation nacelle CACES et d'un permis poids lourds. Ils bénéficient de formations régulières pour être à jour. Sur l'agglomération, découpée en 7 secteurs d'interventions, ils sont tous polyvalents.



Maintenance sur le boîtier pilotant la lampe Une part des travaux est réalisée dans l'atelier de 200 mètres carrés de Villefontaine. Il permet de préparer les interventions en amont, rendant l'intervention sur le terrain plus rapide et efficace, surtout en cas de mauvaises conditions météo. « Les techniciens font toujours en sorte que l'atelier soit parfaitement rangé et pratique. Rigueur et organisation sont les qualités requises dans ce métier ! »



Changement de la tête d'éclairage d'un lampadaire Deux types d'intervention sont effectuées sur les lampadaires : le travail préventif, aussi appelé le relamping qui consiste à changer systématiquement les lampes tous les 3 ans. « Cela permet de prévenir les pannes et de limiter le nombre de déplacements de la nacelle ». Et le travail curatif, c'est-à-dire la réparation des lampadaires en cas de dysfonctionnement.

La CAPI vous aide à « Habiter Mieux » !

Bien se chauffer en consommant moins, tel est l'objectif du programme « Habiter mieux », que la CAPI a relayé en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Bilan après un an de fonctionnement sur le territoire.

La famille Assirelli, résidant à L'Isle d'Abeau, a pleinement profité de ce programme. « Au départ, nous voulions juste changer la chaudière, raconte Rémi Assirelli. Puis nous avons entendu parler de ce programme « Habiter mieux », nous avons rencontré un organisme spécialisé, le PACT Isère, puis un technicien est venu visiter notre maison pour un bilan énergétique. Si nous voulions atteindre le seuil requis de 25 % d'économies d'énergie, il nous fallait aussi faire des travaux d'isolation des combles et installer une ventilation plus performante. Quand nous avons su qu'il y avait une aide financière, nous avons décidé de postuler. » Ce propriétaire a dû chercher des artisans, faire établir des devis et remplir un dossier très complet, mais au final, il est très satisfait de l'opération. « Nous avons aujourd'hui un logement mieux isolé, une chaudière qui marche et la ventilation hygro-réglable assure une bonne circulation de l'air. Nous n'aurions pas forcément lancé tous ces travaux, mais les subventions nous ont permis de réduire le budget dépensé et en plus nos factures d'énergie sont moins importantes. » Ce témoignage illustre parfaitement la vocation de ce programme ; 19 foyers en ont bénéficié en 2012.

ALLER JUSQU'AU BOUT

Plus d'une centaine de dossiers avaient été déposés mais tous n'étaient pas éligibles. Il y a en effet plusieurs critères : être propriétaire, occuper un logement datant de plus de 15 ans, ne pas dépasser un certain plafond de ressources et surtout s'engager à réaliser des travaux qui permettent de réduire d'au moins 25 % la performance énergétique de leurs logements. Ce qui n'est pas négligeable. Une quarantaine de dossiers répondaient aux critères mais la moitié seulement des propriétaires a décidé de s'engager dans les travaux.

Ainsi, les 19 dossiers retenus par la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (CLAH) ont bénéficié d'un accompagnement technique et d'une aide financière : celle-ci représentait environ 1600 euros, versés par l'ANAH, et complétée par une contribution de la CAPI à hauteur de 500 euros. D'autres aides ont été obtenues notamment via le Conseil régional, départemental ou encore des caisses de retraite.

Il s'agissait majoritairement de ménages avec enfants ou de retraités, qui ont réalisé des travaux pour une enveloppe moyenne de 18 000 euros – ce qui correspond à la moyenne nationale d'ailleurs. Et les résultats ont été au rendez-vous puisqu'on a pu constater jusqu'à 39 % de gain énergétique (avec une moyenne à 32 %). De quoi bien alléger les factures !

LA SUITE

Le programme national se poursuit sachant que l'ANAH a fait évoluer ses critères d'attribution depuis le 1^{er} juin dernier. « Le bilan de ce dispositif est très satisfaisant et il a confirmé la demande importante du territoire en termes de travaux pour l'économie d'énergie, note Audrey Bernardin, responsable du service Habitat de la CAPI. Aujourd'hui, notre action sur la précarité énergétique se poursuit avec l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat). » Toutes les explications dans un prochain numéro.

Renseignements :
Service Habitat
de la CAPI
au 04 74 27 28 00

sourires

2^e CAPI raid 2 juin 2013

détente

familles

vitalité

sportifs



AGGLO

VIVANTE

C'EST L'ÉTÉ
À LA CAPI !

Cet été, les équipements de l'agglo accueillent le grand public, avec des horaires parfois spécifiques ou des jours de fermeture à noter. Des animations sont à noter, pour rythmer ces deux mois particuliers. Suivez le guide !

L'été pratique et événementiel

SPORT

Les piscines de l'agglo vous ouvrent leurs bassins :

- **Piscine Fondbonnière** à L'Isle d'Abeau : ouverte du 1^{er} juin au 1^{er} septembre (fermée les 14 juillet, 15 et 16 août)
- **Piscine Saint-Bonnet** à Villefontaine : ouverte du 1^{er} juin au 1^{er} septembre (fermée les 15 et 16 août)
- **Piscine Tournesol** à Bourgoin-Jallieu : ouverte du 1^{er} juin (sauf après-midi) au 28 juin puis fermée jusqu'au 1^{er} septembre inclus
- **Piscine Gallois** à La Verpillière : ouverte tous les jours, sauf le 29 septembre
- **Piscine Pierre-Rajon** à Bourgoin-Jallieu : ouverte tous les jours du 29 juin au 1^{er} septembre inclus
- **Piscine Bellevue** à Saint-Quentin-Fallavier : ouverte du 1^{er} au 30 juin (fermée les 11 et 18 juin).

Sans oublier l'étang de Fallavier

Il est ouvert du 1^{er} juillet au 25 août 2013 inclus, de 14 heures à 19 heures, du lundi au dimanche, jours fériés inclus. La baignade est surveillée, l'accès est libre.

Tous les renseignements auprès du Services Piscines de la CAPI au 04 74 27 28 00 ou sur www.capi-agglo.fr



PETITE ENFANCE

Les Points Info Petite enfance renseignent tous les parents et futurs parents. Toutes les demandes d'accueil concernant un ou des enfants de moins de 3 ans y sont étudiées, sous réserve de places disponibles.

Si vous résidez à Four, L'Isle d'Abeau, Vaulx-Milieu, La Verpillière, Villefontaine, Saint-Quentin-Fallavier ou Satolas et Bonce

Le Point Info Petite enfance du Secteur Ouest

Tél : 04 74 96 24 30 ou 06 37 96 96 39

Si vous résidez à Badinières, Bourgoin-Jallieu, Chézeneuve, Crachier, Domarin, Éclose, Les Éparres, Maubec, Meyrié, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau, Saint Alban de Roche, Saint-Savin ou Sérézin de la Tour

Le Point Info Petite enfance du Secteur Est

Tél : 04 37 03 22 49 ou 06 25 48 36 40

Les Points Info Petite enfance des secteurs Ouest et Est vous renseignent du lundi au vendredi sur rendez-vous. Cet été, ils seront fermés du 12 au 23 août inclus.



Les temps forts

C'EST L'ÉTÉ
À LA CAPI!

19

RÉSEAU RUBAN (BUS)

Les Points Info du réseau RUBAN de Villefontaine et Bourgoin-Jallieu seront ouverts du lundi 8 juillet au dimanche 18 août. Le Point Info RUBAN de Villefontaine sera ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 14 heures et le Point Info RUBAN de Bourgoin-Jallieu du lundi au vendredi de 14 heures à 17 h 15. Le Point Info de L'Isle d'Abeau sera ouvert du 1^{er} au 14 juillet, le mercredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Il sera fermé du 15 juillet au 18 août. Ensuite, du 19 août au 13 octobre, il sera ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.



POINT INFO DOC

Le Point Info Doc au centre Simone-Signoret à Villefontaine est ouvert du mardi au jeudi de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Il sera fermé du 23 juillet au 5 août inclus.

LECTURE PUBLIQUE

Pour pouvoir s'évader tout l'été sans être pris au dépourvu, voici les dates de fermeture et horaires particuliers des médiathèques et bibliothèques gérées par la CAPI :

- **Bourgoin-Jallieu** : fermée du 30 juillet au 24 août (horaires d'été : fermée le mercredi matin et samedi après-midi)
- **Bourgoin-Jallieu, annexe de Champfleuri** : fermée du 1^{er} au 31 août
- **L'Isle d'Abeau** : fermée du 22 juillet au 10 août, fermeture samedi 17 août
- **Villefontaine** : fermée du 12 août au 31 août
- **La Verpillière** : fermée du 1^{er} au 31 août (horaires d'été : fermé le samedi)
- **Saint-Quentin-Fallavier** : fermée du 12 au 26 août
- **Saint-Savin** : fermée du 1^{er} au 26 août
- **Ruy-Montceau** : permanences de prêt les mercredis, fermeture en août
- **Four** : fermée du 5 juillet au 2 septembre
- **Meyrié** : fermée du 8 au 31 août

NOCTURNE « SPÉCIALE AQUAFITNESS »

À la piscine Saint-Bonnet (Villefontaine), mardi 2 juillet de 19 h 30 à 21 h 30 2 heures d'activités pour pratiquer 3 cours (ou séquences) de 40 minutes d'aquabike, d'aquafitness et d'aquastep, encadrés par 6 maîtres-nageurs. Soirée sur réservation auprès des hôtesses d'accueil au 04 74 96 52 66 ou directement sur place.
Tarif : 10,30 €

JAZZ AU GOLF

Une programmation musicale en résonance du Festival Jazz à Vienne, dans le cadre du Pôle métropolitain. Les spectacles ont tous lieu de 12 h 15 à 13 h 15 sur la terrasse du Restaurant du Golf des 3 Vallons à L'Isle d'Abeau. Il vous proposera des formules de snack, vous permettant d'allier le plaisir des papilles à celui des oreilles ! Voici les artistes et les dates :

Lundi 1^{er} juillet | **Duo Mario Stantchev (piano) / Lionel Martin (saxes)**

Mercredi 3 juillet | **Just US - quartette**

Vendredi 5 juillet | **Rémi Collin Trio**

Lundi 8 juillet | **Trio Magochi**

Mercredi 10 juillet | **Hôtel Swing - Quintette**

Vendredi 12 juillet | **Jon Bouteiller/ Fred Martin Quartette**

Renseignements : Théâtre du Vellein : 04 74 96 78 96

BIBLIOTHÈQUE DE RUE ÉTÉ 2013

Les Médiathèques et les Bibliothèques de la CAPI profitent de l'été pour renouveler leur animation « Bibliothèque de Rue » sur les communes de l'agglo. Ces animations gratuites et en plein air proposent différentes animations au jeune public. Venez vous cultiver de façon ludique aux dates et lieux ci-dessous.

À La Verpillière à Riente Plaine (en cas de pluie, repli au centre social de La Verpillière) : les lundis 8, 15 et 22 juillet de 10 heures à 12 heures et les jeudis 11, 18 et 25 juillet de 10 heures à 12 heures.

À Villefontaine au Mas de la Raz : jeudi 11 juillet de 9 h 30 à 11 h 30 / aux Fougères, jeudi 18 juillet de 9 h 30 à 11 h 30 / aux Armières le jeudi 25 juillet de 9 h 30 à 11 h 30.

À Saint-Quentin-Fallavier aux Moines (en cas de pluie, repli au Nymphéa) les vendredis 12, 19 et 26 juillet de 10 heures à 12 heures.

À L'Isle d'Abeau, aux Coteaux de chasse (à côté du city stade) le mardi 9 juillet de 10 heures à 12 heures / à Fondbonnière (à côté du city parc) le mardi 16 juillet de 10 heures à 12 heures / aux 3 Vallons (au labyrinthe de verdure) le mardi 23 juillet de 10 heures à 12 heures / au Triforium (parc de jeu situé derrière la résidence du CROUS) le mardi 30 juillet de 10 heures à 12 heures.

LA COUPE DES JARDINIERS

Le 31 août

Organisée par la CAPI, cette compétition est ouverte aux golfeurs de tous niveaux. Plus d'informations sur www.capi-agglo.fr



Bon à savoir avant de filer dans l'eau !

Comme chaque été les structures nautiques CAPI sont à votre disposition. Mais avec les températures, augmentent souvent les files d'attente. Voici quelques solutions pour être le premier dans l'eau :

- **évit**ez le passage en caisse grâce aux cartes d'abonnement de 12 entrées valables 1 an, à acheter de préférence en dehors du créneau fréquenté 13 h 30 – 17 heures,
- sachez que les **cartes d'abonnement** de Fondbonnière et Tournesol sont valables uniquement dans leur piscine d'achat, alors que celles de Gallois, Saint-Bonnet, Bellevue, Pierre-Rajon sont valables indifféremment dans ces 4 piscines.
- les habitants de la CAPI bénéficient d'un **tarif préférentiel** sur les cartes d'abonnement. Les chômeurs et étudiants majeurs profitent des tarifs réduits habituels (sur justificatif).
- **prévoir de la monnaie** pour les règlements inférieurs à 10 € et pour les casiers (une pièce d'1 € ou un jeton de caddie en métal, sauf pour Tournesol où seulement les pièces de 0,50 € sont acceptées).
- **les enfants de moins de 8 ans** doivent être accompagnés par un adulte,
- les personnes inscrites sur une **carte COS** (hors titulaire) doivent pouvoir justifier leur identité.
- **les hôtesses d'accueil** sont à votre disposition pour vous renseigner pendant les heures d'ouvertures au public, sinon consultez l'affichage extérieur ou rendez-vous sur www.capi-agglo.fr

POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

La fréquentation des piscines étant importante en été, il est nécessaire de respecter quelques règles d'hygiène et de civilité pour que ces espaces de loisirs restent agréables pour tous. Merci de ne pas oublier les règles de base (comme le fait de se rincer sous la douche avant d'entrer dans l'eau ou de quitter ses chaussures pour se rendre sur les zones gazonnées) et de respecter les files d'attente et les espaces de vie de chacun. Ce sera aussi plus agréable pour le personnel qui travaille dur tout l'été !



L'herbe est plus verte au golf

Ouvert 7 jours sur 7 d'avril à septembre, de 8 h 30 à 19 h 30 (réservation des départs de golf obligatoire)



Quand le soleil brille, on a tous l'habitude d'un coin pour les balades en famille. Et si pour changer un peu on allait s'aérer au golf public des Trois Vallons à L'Isle d'Abeau ? Promeneurs ou golfeurs, tous sont bienvenus sur ces 42 hectares de nature préservée. Parcours de 9 trous pour les initiés, parcours d'initiation pour les débutants, sentier botanique, découverte des ruches, les sorties au « green » sont toujours bienfaitantes.

➤ www.capi-agglo.fr



Préparez la rentrée

N'attendez pas le dernier moment pour renouveler votre abonnement RUBAN 2013-2014. Vous pouvez dès aujourd'hui faire le nécessaire, vous éviterez ainsi les files d'attente de la rentrée.

• **Nouveaux abonnés :**

Votre passage au Point Info RUBAN est indispensable. Liste des pièces à fournir sur www.rubantransport.com

• **Renouvellement d'abonnement :**

Vous êtes déjà abonné au réseau RUBAN et possédez votre carte OÛRA : différentes possibilités de rechargement de votre carte OÛRA existent. Renseignements sur www.rubantransport.com

LES AUTRES INFOS DE LA RENTRÉE

Dans le cadre d'une première étape de refonte des services RUBAN, 7 lignes périurbaines ont été mises en place l'année dernière en remplacement du service Bus à la carte. Après une année de fonctionnement, les statistiques de fréquentation des lignes et les avis recueillis lors de la concertation publique, des ajustements sont proposés pour la rentrée 2013, et notamment :

- **des ajustements horaires** seront étudiés pour mieux cibler les déplacements des usagers non-scolaires, les trajets domicile-travail et loisirs,
- **la commune de Succieu** sera desservie dès le 1^{er} septembre,
- **le fonctionnement des lignes 24, 25 et 26** se fera sur déclenchement téléphonique : 2 heures minimum avant le passage souhaité, l'utilisateur devra appeler pour demander une prise en charge par le bus en précisant l'horaire voulu.
 - > **Ligne 24**
(Crachier<->Chèzeneuve<->Maubec<->Bourgoin-Jallieu)
 - > **Ligne 25**
(Four<->Saint Alban de Roche<->Domarin<->Bourgoin-Jallieu)
 - > **Ligne 26**
(Satolas et Bonce <-> La Verpillière)
- **des ajustements du service Flexibus** avec la création de 2 lignes fonctionnant tôt le matin et tard le soir reliant L'Isle d'Abeau à Bourgoin-Jallieu via le Médipôle et les principaux quartiers de Bourgoin-Jallieu

Les 3 agences commerciales restent à votre disposition

Point Info Bourgoin-Jallieu Pont Saint-Michel	Point Info Villefontaine Gare Routière	Point Info L'Isle d'Abeau Hall de la mairie
04 74 28 04 99	04 74 96 48 07	04 74 18 20 38
Horaires d'été du 8 juillet au 18 août Infos sur www.rubantransport.com		Fermé du 15 juillet au 18 août

Les nouveaux tarifs 2013-2014 (à compter du 1^{er} septembre 2013)

Ticket Unité	1,20€
Pass 10 voyages	10€
Abonnement Jeune mensuel	9€ / mois
Abonnement Jeune annuel	90€ / an
Abonnement Adulte mensuel <i>Pris en charge à 50% par l'employeur</i>	28€ / mois
Abonnement Adulte annuel <i>Pris en charge à 50% par l'employeur</i>	280€ / an
Abonnement CAPI PASS	16,80€ / mois
Abonnement Sésame	15€ / an
Abonnement Sésame Junior	15€ / an

AGGLO
VIVANTE

C'EST LA RENTRÉE
À LA CAPI !

Les Abattoirs morceaux de choix



© Clement Puig

Une programmation encore éclectique et électrique ! Lieu de concerts et de rencontres depuis 9 saisons, Les Abattoirs s'imposent comme une scène incontournable en Rhône-Alpes. Tendez-bien l'oreille, on vous annonce le programme de l'été et ce qui se trame pour la rentrée.

Anciens abattoirs berjalliens, devenus la SMAC de la CAPI (scène des musiques actuelles) le lieu n'a rien perdu de son mordant. Les Abattoirs c'est une salle de concerts de 593 places avec chaque année quelque 120 groupes programmés et surtout... plus de 10000 spectateurs par saison ! La structure œuvre aussi au développement des musiques actuelles en soutenant les pratiques amateurs et professionnelles (avec l'accueil d'artistes en résidence) et en sensibilisant les scolaires. Une fois encore, la 10^e saison s'annonce rythmée.

LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ

ULTIMA TRANCHE : TERRES FROIDES, BOTTLE NEXT | vendredi 5 juillet | 18 heures

« RÊVES EN CORPS » | Création Le Tôtemm | samedi 6 juillet | 17 heures et 21 heures

OUVERTURE DE LA SAISON 10*

PUNISH YOURSELF + PREMIÈRE PARTIE | samedi 5 octobre | 20 h 30

VOLO + PETER BULTINK | vendredi 11 octobre | 20 h 30

HASNA EL BACHARIA + INTERZONE | (Serge Teyssot-Gay / France et Khaled AlJaramani / Syrie) | samedi 19 octobre | 20 h 30

AFTER BEFORE 8.5 | DELUXE (Chinese Man Records) + NASSER + TAMBOUR BATTANT + DUB MOOD | samedi 26 octobre | 22 heures > 4 heures

FEMI KUTI + PREMIÈRE PARTIE | samedi 9 novembre | 20 h 30 | Afro Beat

* sous réserve de modifications



Réservez vos places aux Abattoirs du mardi au vendredi de 14 heures à 18 heures et dans les points de vente (Fnac, Carrefour, Auchan...) et réseaux agréés (www.digitick.com, www.ticketnet.fr...)

www.lesabattoirs.fr



Partez vers de nouveaux horizons avec la nouvelle saison du Théâtre du Vellein. Une envolée de musique, danse, théâtre, humour... plus que jamais à portée de main pour vous faire changer d'air.



Vers de beaux voyages

En avant la musique ! L'ouverture se fera le 8 octobre avec Anna, la comédie musicale de Serge Gainsbourg, avec la magnifique Cécile de France. Comme toujours au Vellein, la saison se veut ouverte, éclectique, étonnante, émouvante... La programmation mixe les genres et les influences. Têtes d'affiche médiatiques, créations originales, artistes du bout du monde, vont se succéder sur les planches du théâtre ou d'autres lieux culturels.

Le programme complet sera disponible dès cet été, d'ores et déjà, nous pouvons annoncer Alex Baupain, Olivia Ruiz, Dominique Pinon, François Morel, le Comte de Bouderbala, le retour de la Chambre Philharmonique d'Emmanuel Krivine mais aussi les tourbillons de la danse, hip-hop ou néo-classique avec deux compagnies sud-africaines étonnantes ! «Qu'ils viennent rire, s'émerveiller, découvrir ou partager... Nous cherchons toujours à offrir des moments de liberté et de légèreté aux spectateurs», souligne Serge Maestro, directeur du Théâtre du Vellein.

Renseignements :
Théâtre du Vellein
(Villefontaine).
Tél. : 04 74 96 78 96
<http://theatre.capi-agglo.fr>

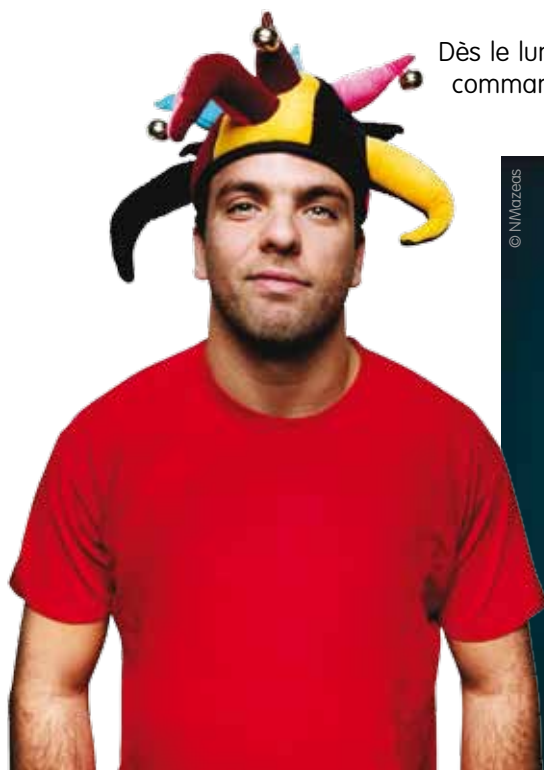
sieurs formules mais un seul moyen, le courrier. La vente des billets à l'unité commencera le 17 septembre, au guichet, par courrier ou téléphone mais aussi, et c'est nouveau, par une billetterie en ligne (sur le site de la CAPI). «L'autre nouveauté, c'est que nous réservons pour chaque spectacle une partie des places que nous ne mettons en vente que 3 semaines avant la date de la représentation, indique Aude Uginet, responsable des services à la population de la CAPI. Pour ceux qui ne se seraient pas abonnés ou n'auraient pas eu connaissance du spectacle, c'est une opportunité de pouvoir y assister. Nous l'avons conçu comme un nouveau service pour le public.» C'est si facile de s'évader...

POUR RÉSERVER SES PLACES

Dès le lundi 1^{er} juillet, il est possible de commander des abonnements : plu-



© Franck Moreau



© NWazeas



© Jean-Baptiste Mondino

AGGLO
VIVANTE

C'EST LA RENTRÉE
À LA CAPI !



Chic, c'est la rentrée !

Le service petite enfance a une lourde responsabilité : le bien-être des 0-3 ans, avec la mission de renseigner et de rassurer des parents soucieux de leurs chers petits.

Pour se renseigner,
rendez-vous aux Points
Info Petite enfance
(cf p. 18)

Proposer un service public de qualité est bien évidemment la priorité numéro 1 des agents de la CAPI. Travailler sur le moyen terme pour enrichir l'offre est aussi dans leur feuille de route : non seulement accroître la capacité d'accueil des enfants mais aussi proposer des formules innovantes et souples, comme les services itinérants permettant de couvrir les petites communes.

40 %

C'est l'augmentation du nombre de bébés accueillis dans les structures de l'agglo depuis 2009 et c'est considérable ! 1622 enfants ont séjourné dans l'un des établissements (multi-accueil, micro-crèches, crèches familiales), contre 1144 enfants en 2009 avec, il faut le noter pour être précis, une progression de l'accueil occasionnel plus importante que l'accueil régulier. En tout cas, ce nombre devrait continuer de croître avec le développement des projets mentionnés ci-contre.

Les nouveautés de 2013 et surtout de cette rentrée sont :

- L'ouverture d'un nouveau Relais Assistantes maternelles sur Villefontaine depuis mai 2013 et d'un relais itinérant sur le secteur est de la CAPI pour couvrir tout le territoire et apporter des réponses équitables aux parents et assistants maternels. Une réflexion est en cours pour une meilleure répartition des territoires de chaque relais existant.
- La création au 1^{er} septembre d'une halte garderie itinérante sur le secteur est de la CAPI : elle fonctionnera le mardi à Meyrié et le jeudi à Saint Alban de Roche. Dans un premier temps, elle sera jumelée avec le multi-accueils Buisson Rond à Villefontaine, ouvert le lundi et vendredi (services assurés hors vacances scolaires)
- La création au 1^{er} septembre d'une halte-garderie itinérante sur le secteur Est de la CAPI : le mardi à Meyrié, le jeudi à Saint Alban de Roche, et le lundi et vendredi au Multi-Accueil de Buisson Rond à Villefontaine (service assuré hors vacances scolaires).
- L'ouverture à la rentrée d'une micro-crèche de 10 places à Saint-Savin. L'accueil se fera dans une structure temporaire en attendant la fin de la construction d'un bâtiment dédié à la micro-crèche et à un RAM (prévue courant 2015).
- L'allongement du temps d'ouverture du multi-accueil Quincias de Villefontaine dès le 1^{er} septembre ; la structure d'accueil, d'une capacité de 12 enfants, ouvrira de 8 heures à 18 heures, 5 jours par semaine.





Stéphane Le Fay
DIRECTEUR DU
LABORATOIRE
DE PAREX
GROUP

« Nos chercheurs habitent souvent Lyon ou Grenoble mais finissent par venir s'installer sur le territoire de la CAPI. La qualité de vie est appréciable surtout quand on fonde une famille ! ». Stéphane Le Fay sait de quoi il parle, il habite dans le Nord-Isère depuis 2005. « Je trouve qu'il y a des efforts pour améliorer les espaces urbains et l'offre commerciale, **ce territoire bouge et affirme son envie d'exister et de ne pas être réduit à un lieu de passage.** » Le jeune ingénieur de 37 ans dirige le laboratoire de R&D du fabricant de mortiers industriels (avec 6 usines en France, l'industriel Parexgroup est un acteur important de la filière bâtiment, son laboratoire de R&D est situé à Saint-Quentin-Fallavier). « Nous avons travaillé avec le service économique de la CAPI sur un projet de réaménagement de nos locaux, et bénéficié également d'une subvention pour un projet innovant sélectionné et financé par l'État. Les entreprises devraient s'impliquer davantage dans la création de liens avec les collectivités publiques. »



Cédric Gardette
JOUEUR
DU CSBJ

La semaine de 35 heures, connais pas ! Ce jeune Berjallien court du stade Pierre-Rajon à la Chambre de commerce et d'industrie, en passant par les bancs de l'École de Gestion et de Commerce de Villefontaine. « Je n'ai pas eu de vacances depuis Noël, je suis un peu décalé par rapport au rythme des copains mais j'assume totalement mes choix... » Pilier au CSBJ, il a vécu la saison du club avec engagement, mais aussi la frustration du banc, parfois. « C'est pourquoi j'envisage une année dédiée uniquement à mon sport, une parenthèse dans mes études que je reprendrai juste après. » **Son stage de 6 mois dans le club d'affaires nord-isérois Care-ra lui a en effet été très profitable ;** outre la rencontre des chefs d'entreprise, il a piloté des projets et mis à profit sa formation supérieure. Une année intense, couronnée par la remontée du CSBJ en Pro D2, et à tous points de vue enrichissante pour cette nature entrepreneuriale !



Christophe Delmastro
DIRECTEUR
D'AGENCE
DE L'OPAC 38

Christophe Delmastro vient d'être nommé directeur de l'agence de Villefontaine, où il encadre avec enthousiasme une équipe de 40 personnes. En tant que bailleur social, l'OPAC 38 (Office public d'aménagement et de construction) apporte des réponses à des besoins spécifiques en matière d'habitat. « J'ai vraiment choisi ce secteur d'activité, je voulais un métier qui ait du sens, qui soit utile. Le logement est la base de toute action sociale, et c'est aussi une clé d'entrée pour la politique de la ville. » Allié essentiel de la CAPI, l'OPAC 38 s'appuie sur le PLH (Programme local pour l'habitat). « Il donne un cadre et une cohérence d'ensemble à toute la politique en faveur de l'habitat. », souligne Christophe Delmastro. « En ces temps difficiles, **ce travail commun avec la CAPI est essentiel, nous partageons les difficultés mais aussi les enjeux majeurs pour ce territoire,** notamment le développement durable et la solidarité. » Sa vision de l'agglo ? « J'habite Grenoble, cela me permet d'avoir un regard neutre sur ce territoire, tout en étant partie prenante professionnellement. C'est très bien ainsi. »



Nolwenn Dufay
RESPONSABLE
MARKETING
RÉSEAU RUBAN

Après des études en école de commerce (Nantes), un Master transport de voyageurs et une première expérience à Lyon, la jeune femme a intégré la société exploitante du réseau RUBAN en 2010. Nolwenn Dufay réside à Bourgoin-Jallieu depuis 2007, jugeant le territoire très dynamique. « C'est un espace ouvert sur la région Rhône-Alpes, vivant et en mouvement ! Il s'organise et se structure, c'est passionnant d'y contribuer sur le plan professionnel. » En tant que responsable Marketing du réseau RUBAN, elle contribue, aux côtés de la CAPI, à développer, concevoir et adapter l'offre de transport afin de répondre, au mieux, aux besoins des habitants. « J'essaie toujours d'être force de proposition, observe-t-elle. **Le réseau RUBAN est un des vecteurs d'identité de la CAPI,** tout le monde connaît les bus roses, c'est motivant de contribuer à façonner l'identité d'un territoire tout en rendant service à la population. »

ILS VIVENT
L'AGGLO



François Galatioto
DIRECTEUR
D'ISATIS

Depuis 1992, ISATIS ESAT accueille des personnes en situation de handicap pour les préparer à une future insertion professionnelle. À 54 ans, François Galatioto le dirige avec un enthousiasme communicatif ! Isatis emploie 60 personnes en situation de handicap (moyenne d'âge 25 ans), dont une douzaine travaille chez Carré Rouge, une cafétéria située à Villefontaine, bien connue des entreprises du coin qui y déjeunent le midi (240 couverts). « La CAPI nous a conseillé pour le traitement et le recyclage des déchets alimentaires avec la mise en place d'un digesteur, qui permet de diviser par 5 les volumes des déchets en cuisine. **L'agglo nous accompagne dans ce projet pilote et s'intéresse à nos idées, nous sommes entendus !** » Pour 2014, Carré Rouge projette une extension avec salle de séminaire et traiteur.

LIEU DE LÀ

Le site fut le premier centre ambulatoire français indépendant spécialisé en gastro-entérologie.



Il a connu un important développement depuis sa création, passant de cinq salariés à presque 25 aujourd'hui et d'une surface de 400 à 1100 m².



Outre les consultations (10 médecins), son fonctionnement est celui d'une clinique ambulatoire avec la réalisation d'actes d'endoscopie digestive avec ou sans anesthésie.

Le Centre Endoscopie Nord-Isère

Le CENI, spécialisé dans les soins en gastro-entérologie, dispose des technologies de pointe. Ouvert en 1997 à Bourgoin-Jallieu, il a depuis 6 mois intégré le site du Médipôle.



U



La dernière génération de colonne vidéo d'exploration endoscopique équipe le centre. « C'est ce qui se fait de mieux en termes de qualité d'image. Nous avons été l'un des premiers établissements français à en être équipé », confie Stéphane Fraise, directeur du CENI.

Autre bijou technologique, la vidéo capsule. Cette caméra miniature avalée par le patient puis évacuée par les voies naturelles, permet de prendre des photos du système digestif.

Des conventions ont été passées avec les établissements de santé voisins (le Centre hospitalier Pierre-Oudot et la Clinique Saint-Vincent de Paul) pour s'assurer de la complémentarité des soins proposés.

www.centre-eni.fr

Féru d'histoire ou simples curieux, les Journées européennes du patrimoine vous donnent rendez-vous les 14 et 15 septembre prochains. Au programme, un centenaire prestigieux et des visites entre voisins pour se cultiver et nouer des liens !

Un héritage en partage

Renseignements et inscriptions :
Office de tourisme de Bourgoin Jallieu
Tél : 04 74 93 47 50
ot@bourgoinjallieu.fr
Inscription préalable obligatoire
Participation de l'ordre de 10 euros
Pique-nique à prévoir

Chaque année, le ministère de la Culture définit un thème général : celui de cette 30^e édition célèbre le centenaire de la Loi fondatrice de la protection des Monuments historiques de 1913. Lors de ces Journées européennes du patrimoine (JEP), ce sont 16 000 sites qui ouvrent leurs portes au grand public, dont 2 000 en région Rhône-Alpes.

Dans le cadre du Pôle Métropolitain, les équipes de chaque agglo (CAPI, Grand Lyon, ViennAgglo et Saint-Étienne Métropole) ont concocté un programme de visites avec, et c'est nouveau, des propositions sur les 2 jours (le samedi et le dimanche). «Le but est simple, aller à la découverte des sites voisins mais aussi les accueillir ici, pour mieux partager les richesses

de nos territoires respectifs», commente Aude Uginet, directrice générale adjointe des services à la population de la CAPI. «Ces rencontres visent aussi à créer des liens entre les habitants des 4 agglos et façonnent un sentiment d'appartenance au Pôle Métropolitain», ajoute le conseiller métropolitain, animateur de la commission culture du Pôle Métropolitain.

LES JEP SE VIVENT À PLUSIEURS !

Deux voyages en bus seront ainsi proposés : un circuit «événementiel» avec les commentaires d'un guide et l'ouverture de sites traditionnellement fermés, un circuit de groupe qui sera par la suite proposé régulièrement par l'Office du tourisme. «Ainsi on ne travaille pas que pour un événement de 2 jours, c'est intéressant de penser au-delà des JEP et de pérenniser des circuits touristiques», précise Brigitte Riboreau, pilote du projet côté CAPI. Le guide édité à cette occasion poursuit le même objectif, enrichissant une collection déjà forte de 3 ouvrages.



PATRIMOINE VIVANT

La thématique des Journées Européennes du Patrimoine «100 ans de protection» permettra de valoriser les actions de l'Isère, seul département de Rhône-Alpes disposant d'un label spécifique («label patrimoine en Isère»), et surtout de montrer que son héritage continue à vivre, notamment grâce à la réhabilitation. «Le patrimoine comprend des sites classés, mais aussi des édifices en reconversion, friches industrielles, anciens hôpitaux, monastères, bâtiments militaires, fermes anciennes, ... c'est un domaine vivant et qui se nourrit sans cesse», conclut Brigitte Riboreau. Que de champs d'exploration à découvrir !



Le programme complet 2013 sera diffusé auprès des réseaux culturels et scolaires des 4 agglos, il sera ensuite vendu au grand public.

AGGLO
OUVERTE

Tous concernés

© auremar

LE NORD ISÈRE,
UN TERRITOIRE
QUI SE MOBILISE

La CAPI et la Communauté de communes des Vallons de la Tour se sont alliées à la Région Rhône-Alpes pour créer sur le territoire de l'activité et des emplois dans le domaine de la construction durable :

- création de futures pépinières à Villefontaine et à Saint-Clair de la Tour
- lancement d'une plateforme nationale d'innovation « Astus Construction » (cf article ci-contre),
- construction et rénovation de bâtiments et de logements de manière durable et exemplaire.

Le 15 avril 2013, une centaine d'acteurs régionaux et d'élus du territoire se sont réunis pour conforter cette ambition et partager la signature du Grand Projet Rhône-Alpes Nord-Isère Durable ; la Région va investir 8,3 millions d'euros pour le développement de la construction durable sur notre territoire.

GRAND
PROJET
RHÔNE-ALPES
NORD-ISÈRE
DURABLE

LA
CONSTRUCTION
DURABLE
C'EST QUOI ?

À l'heure où les citoyens ont de plus en plus conscience de leur environnement et de sa nécessaire préservation, il est impératif que l'habitat prenne en compte ces dimensions. Réaliser et promouvoir un habitat différent, économe et respectueux de l'environnement constitue un enjeu essentiel. La construction durable regroupe tous les métiers d'une construction ou d'une rénovation qui, tout en assurant confort et santé des occupants, limite au mieux ces impacts sur l'environnement, en cherchant à s'intégrer le plus respectueusement possible dans un milieu et en utilisant le plus possible les ressources naturelles et locales.

LES ATOUTS
DE NOTRE
TERRITOIRE

Le Nord-Isère dispose de véritables atouts et de savoir faire en matière de construction durable :

- des entreprises leaders mondiaux comme Lafarge à Saint-Quentin-Fallavier, Vicat à L'Isle d'Abeau, Kernéos à Vaulx-Milieu, Serge Ferrari à la Tour du Pin,
- les chambres consulaires : la CMA, la CCI Nord-Isère qui regroupe 17 000 entreprises,
- le Pôle Innovations Constructives qui fédère 70 adhérents,
- les Grands Ateliers,
- un vivier important et dynamique d'artisans et de petites entreprises.



« Apprenti au CFA BTP de Bourgoin-Jallieu, j'ai choisi une formation d'installateur thermique. Celle-ci répond aux nouveaux enjeux réglementaires en matière de qualité et de performances environnementales des bâtiments. Je veux travailler dans cette filière de la construction durable pour 2 raisons : il y a des débouchés et ce métier est utile pour répondre aux besoins des gens du territoire. J'aimerais m'installer professionnellement dans le Nord-Isère car ce territoire se mobilise et s'organise pour mon avenir. »

LES
FORMATIONS
BTP

Le dispositif proposé par les Centres de formation d'Apprentis BTP couvre 26 métiers du bâtiment et des travaux publics. Ils ouvrent près d'une centaine de diplômes pour les 16-25 ans. Le CFA-BTP de Bourgoin-Jallieu propose des formations pour :

- des métiers qualifiés,
- des métiers techniques,
- des métiers innovants.

À la rentrée prochaine s'ouvre une nouvelle formation de « Technicien en énergies renouvelables ».

DES SOLUTIONS
POUR LES
HABITANTS
DU TERRITOIRE !

L'augmentation du coût de l'énergie pèse sur les ménages ; chercher des solutions pour réduire la facture énergétique est une nécessité.





4 500 mètres carrés pour tester des solutions constructives ; tel est l'espace qui sera bientôt proposé aux entreprises de la filière construction à Villefontaine.

Astus Construction prend forme

Reconnue au niveau national au printemps 2012 en tant que «Plate-forme Bâtiment-Énergie Grenelle», Astus Construction a vu le jour officiellement le jeudi 13 septembre 2012. Les premiers coups de pioche de la plate-forme seront donnés début 2015. Mais déjà, le projet est opérationnel.

EXPÉRIMENTATIONS ET RENCONTRES

Maîtres d'ouvrage, promoteurs, constructeurs, architectes, bureaux d'études, entreprises du bâtiment, artisans... Astus Construction leur ouvrira ses portes. «Ce sera une plate-forme physique à leur disposition, leur permettant de faire du développement appliqué, explique Clément Mabire, Directeur d'Astus Construction. Construire mieux, plus vite et en collaboration, la vocation est simple. Nous cherchons à donner les meilleurs moyens aux acteurs de cette filière.»

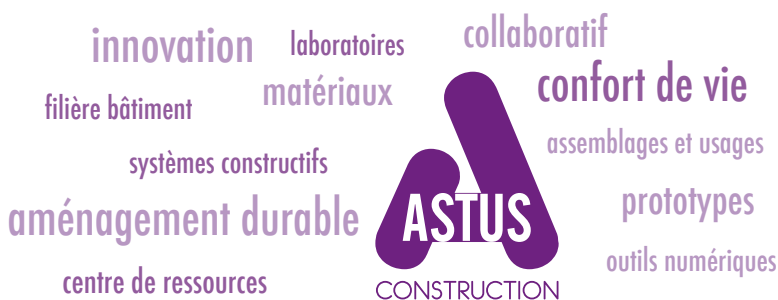
Une plate-forme de 4500 m²
Située à Villefontaine
Construite en 2015

L'espace sera divisé en 3 pôles :

- un plateau de prototypage : des mises en œuvre à échelle 1 y seront possibles, on pourra par exemple construire un pan d'immeuble entier pour tester des matériaux innovants comme les nouveaux systèmes d'isolation par l'extérieur,
- un espace pour la conception : propice à la collaboration entre créateurs et concepteurs, il permettra de favoriser l'émergence de nouvelles idées puis de les prototyper,
- des outils pour la construction numérique ; c'est le monde de la construction 2.0, avec la modélisation et les représentations virtuelles de bâtiments.

Des espaces collaboratifs, des équipements de fabrication, des prestations en accompagnement de projet seront proposés. «Astus Construction invente de nouvelles façons de travailler ensemble, dans un lieu propice aux échanges et un environnement structuré. Ce sont ses acteurs qui vont faire vivre cette plate-forme, déclare Pierre-Olivier Boyer, président d'Astus Construction. Elle évoluera sans cesse pour mieux s'adapter aux besoins de l'utilisateur, y compris le grand public qui pourrait, un jour, venir tester ses idées constructives.»

Localisée physiquement sur un terrain jouxtant Les Grands Ateliers à Villefontaine, la plate-forme verra le jour fin 2015. La CAPI sera le maître d'ouvrage de ce bâtiment, voulu exemplaire sur le plan énergétique, technique et environnemental. «L'équipe de la plate-forme est d'ores et déjà au service des acteurs de la filière, et très fière d'avoir déjà remporté un premier appel à projets !, se réjouit Geneviève Rolhion-Bourcelin, Chef de projet du GPRA Nord-Isère. La plate-forme est attendue sur le territoire.»



AGGLO OUVERTE

Ville du cinéma, de Guignol, de la gastronomie... Lyon ne manque pas d'attributs et ses sites emblématiques rayonnent par-delà les frontières. Pour autant, le Grand Lyon, territoire vaste et riche d'une belle diversité, ne perd jamais sa capacité à étonner et émerveiller. Découvertes.

Les petits bonheurs du



© Brice Robert / Lyon Tourisme et Congrès

VIEUX LYON POUR PETITS LOUPS

Le quartier médiéval et renaissance prend un coup de jeune le temps d'une visite spéciale enfants (dès 6 ans). Toute la famille est conviée au cœur de Saint-Georges et Saint-Jean, une occasion de (re)découvrir le patrimoine architectural lyonnais de manière ludique et pédagogique. Le livret de visite en poche (offert) enrichit une visite agrémentée d'animations surprenantes.

INFORMATION
RÉSERVATION
04 72 77 69 69



© Julia Bidault / Lyon Tourisme et Congrès

TABLEAUX URBAINS

L'art s'affiche même sur les murs ! Des trompe-l'œil et fresques géantes constituent des galeries en plein air, certaines très connues d'autres beaucoup moins. Des visites guidées vous proposent de vous arrêter un instant sur ces œuvres et leurs artistes, qui content aussi l'histoire locale. Pour jeter un autre regard sur la ville.

INFORMATION
RÉSERVATION
04 72 77 69 69



© Brice Robert / Lyon Tourisme et Congrès

DERRIÈRE LE RIDEAU DE VELOURS

Qui n'a pas rêvé de découvrir les coulisses d'une grande salle de spectacle ? L'Opéra national de Lyon, bâtiment singulier du paysage du centre ville, vous ouvre ses portes. Salles de répétition, parcours des artistes, ateliers des costumes, travail des machinistes... Vous découvrirez comment se fabrique la magie du spectacle vivant.

INFORMATION
RÉSERVATION
04 72 77 69 69



© DR / Lyon Tourisme et Congrès

ON SAUTE AUX PUCES !

Le marché aux puces du canal (Villeurbanne) est un espace ouvert et animé. Brocanteurs, collectionneurs, antiquaires et boutiques vintage offrent leurs curiosités aux yeux des promeneurs et chineurs. Pour rythmer le tout, des animations sont proposées pour les petits (jeux, ateliers musicaux et arts plastiques) mais aussi pour les adultes (relooking de meubles, décoration intérieure). Tous les jeudis, samedis de 7 heures à 12 heures, dimanches de 7 heures à 15 heures.

RENSEIGNEMENTS
04 72 04 65 65

Grand Lyon

1^{re} communauté d'agglomération régionale

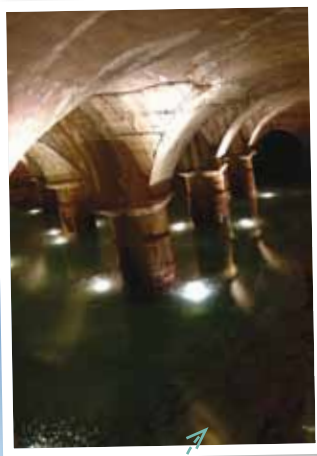
1,3 million d'habitants

58 communes

Membre du Pôle métropolitain aux côtés de Saint-Étienne, ViennAgglo et la CAPI

www.grandlyon.org

Grand Lyon



© Veolia Eau Lyon



© Brice Robert / Lyon Tourisme et Congrès

AU CONFLUENT DE LA MODERNITÉ

Le quartier de la Confluence suscite toutes les curiosités. Dans ce vaste projet d'urbanisme contemporain, où nature et aménagements urbains sont mêlés, des constructions innovantes et atypiques ne cessent d'y pousser. D'où l'intérêt de le sillonner en compagnie d'un guide, pour découvrir tous les ressorts du projet.

INFORMATION
RÉSERVATION
04 72 77 69 69

VISITE EAU-NIRIQUE

Véritable trésor souterrain, l'usine des Eaux de Caluire et Cuire fut construite au 19^e siècle et utilisée jusqu'en 1976 pour alimenter Lyon en eau potable. Cette visite singulière vous fera remonter le cours de l'histoire (de l'eau !) et surtout découvrir des installations surprenantes comme une pompe à vapeur de Cornouailles (classée monument historique) ou encore un bassin filtrant aux allures de palais aquatique.

INFORMATION
RÉSERVATION
04 72 77 69 69



LYON, OUVRE-TOI !

Votre allié pour visiter sans discontinuer ? La réponse s'appelle Lyon City Card. Ce pass touristique complet inclut 31 prestations offertes (musées, visites guidées...) et 12 réductions (loisirs, spectacles) pour 1, 2 ou 3 jours. Cette clé de la ville vous permet même de vous déplacer, en transports en commun (compatible avec les bornes du réseau TCL) et en Vélov'. En effet, pour 3 euros, il est possible de louer un Vélov' durant 3 jours consécutifs et de bénéficier d'une heure offerte à chaque location (tarifs habituels au-delà).

24h : 21 euros / 48h : 31 euros / 72h : 41 euros
(hors tarifs réduits pour les enfants et étudiants)
www.lyon-france.com/Lyon-City-Card

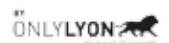


© Navig'Inter / Lyon Tourisme et Congrès

TOUS LES MOYENS MÈNENT À LYON

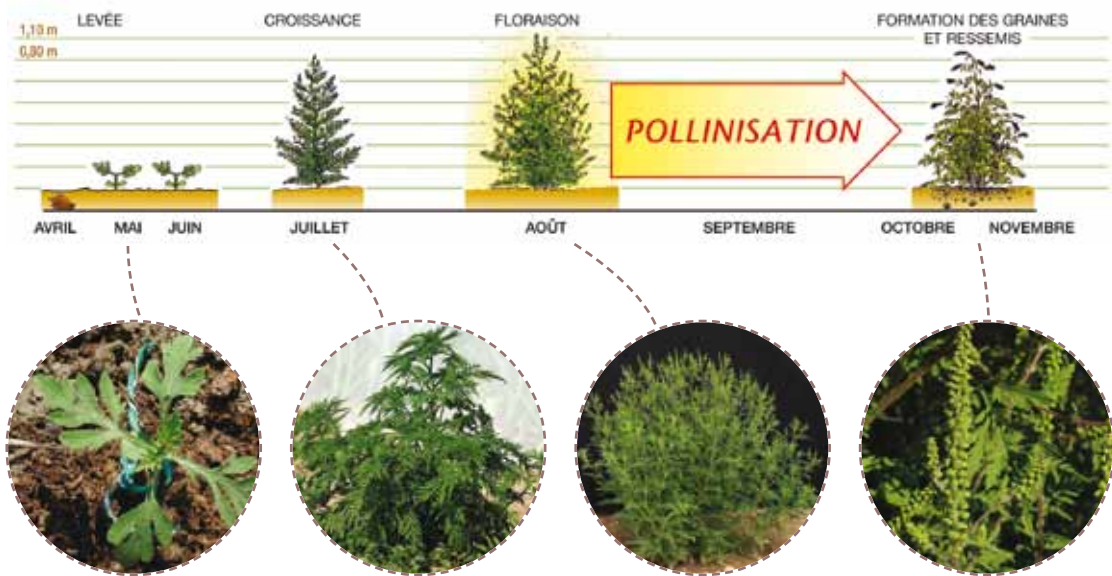
Afin de varier les points de vue et les plaisirs, une multitude de moyens de transport sont disponibles pour visiter Lyon : les classiques bus touristiques, transports en commun, vélos et tout simplement la marche. Mais on peut aussi voyager en bateau, cyclopolitain (tripporteur), segway (gyropode) et même en 2 CV ! L'occasion de profiter du panorama en se laissant guider ou bien de s'amuser en arpentant les rues sur un engin insolite.
Informations : 04 72 77 69 69

monweekendalyon.com
FOURNISSEUR OFFICIEL
DE LOISIRS



Rendez-vous sur www.monweekendalyon.com

PAR ICI



➤ La difficulté est de reconnaître l'ambroisie car elle change d'aspect au fil des mois.

Ambroisie : ennemi public

Cette plante reconnue nuisible pour ses effets allergisants est un véritable problème de santé publique.

Pour lutter contre sa prolifération, un seul mot d'ordre : LA DÉTRUIRE !

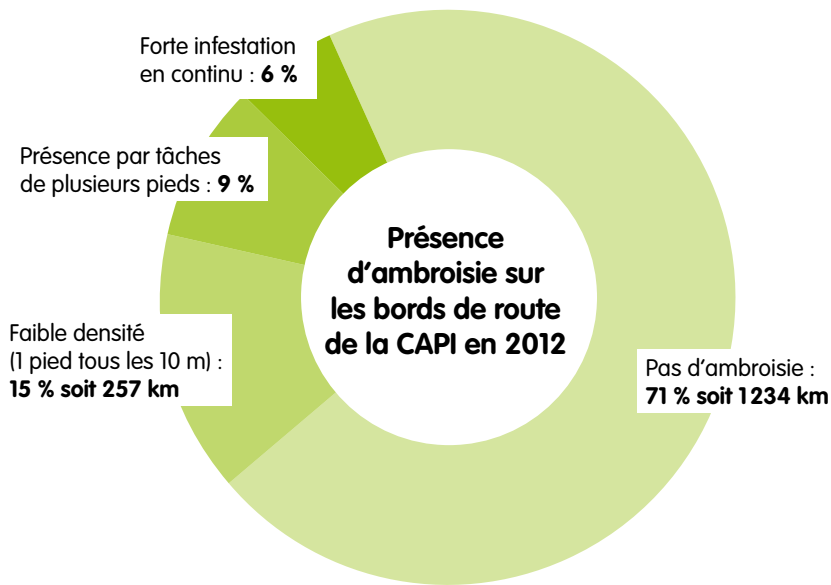
LES GESTES POUR L'ÉLIMINER...

Pour les petites surfaces, arracher la plante racine comprise, avec des gants.

Pour les grandes surfaces comme les bords de route, tondre et faucher régulièrement afin de limiter son développement. Le mieux est d'agir le plus tardivement possible, juste avant la pollinisation.

ET PRÉVENIR

Quelques astuces existent pour anticiper la propagation de l'ambroisie (qui a besoin de lumière pour germer et n'aime pas la concurrence). Éviter de retourner une terre infestée, revégétaliser avec certaines plantes (graminées, luzerne,...) ou bloquer la végétation par des matériaux (géotextiles, paillis de copeaux de bois, broyats de palettes, pierres concassées...).



LES ACTIONS DE LA CAPI

- Mise en place de référents ambroisie dans la plupart des communes. Ils pilotent des actions de sensibilisation et de destruction pour lutter contre la prolifération de la plante.
- 6 journées de rencontre organisées en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, pour accompagner les agriculteurs dans leur lutte contre ce nuisible.
- Création d'un groupe de travail spécifique avec les acteurs du BTP du Nord-Isère.
- Expérimentation, sur le réseau routier de la CAPI, de nouvelles techniques de lutte (thermique infrarouge et broyage avec aspiration) sur les jeunes plantes et graines.

Pour plus d'informations
Contactez votre commune qui vous mettra en relation avec son référent. Rendez-vous sur www.capi-agglo.fr ou www.ambroisie.info
Et pour surveiller l'air et les épisodes polliniques de sa région, sur www.air-rhonealpes.fr.



Rando pour tous®

ENSEMBLE, PLUS LOIN !



mercredi 25 septembre 2013
au Parc du Vellein à VILLEFONTAINE
———— à partir de 10h ————

- Ouvert à TOUS : familles, randonneurs, personnes en situation de handicap
- Animations Hand'art au Parc du Vellein
- Eco événement : participation de 2 €



Pour plus d'informations :
service environnement de la CAPI
pveyrenc@capi38.fr / 06 11 44 57 95

www.capi-agglo.fr

CAPi
L'AGGLO

ville
fontaine

St-Quentin
Fallavier

Handi
Sport

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Isère

Fédération
Française
des Sports
Adaptés

NUANCES
NUANCES
NUANCES

isère
CONSEIL GÉNÉRAL

Nouveau!



Vous qui découvrez le Théâtre du Vellein en cours de saison, vous les indécis, les retardataires, les étourdis, vous pouvez désormais venir au spectacle en dernière minute, ou presque...

Nous vous réservons des places sur tous les spectacles sans exception.

En effet, 3 semaines environ avant chaque représentation un contingent de places sera mis en vente au guichet et sur internet.

VENTE SUR INTERNET

Désormais vous pouvez acheter vos billets (hors abonnement et hors réduction) sans vous déplacer, sur le site de la CAPI :

<http://theatre.capi-agglo.fr>.

Vous devrez alors éditer ces billets à domicile et les présenter à l'entrée de la salle. Le paiement par CB est sécurisé.

Web

